



COUPE QUÉBEC

Dimanche, le 14 octobre 2012
À compter de 9 h

Endroit

Complexe sportif Claude-Robillard
1000, rue Émile-Journault
Montréal (Québec) H2M 2E7

1. Inscription et paiement

Afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de nos activités, nous verrons à l'application de façon très stricte des dates limites d'inscription et de paiement pour les compétitions de Karaté Québec. Ainsi, les formulaires d'inscription devront être reçus au plus tard 9 jours avant la compétition, soit le **vendredi, le 5 octobre 2012 à midi (12 h 00)**. Les inscriptions par télécopieur (fax) ou par courriel seront acceptées. Il faudra tout de même utiliser le formulaire d'inscription approprié pour ce faire. Après cette date, aucune inscription ne sera ajoutée à la liste des participants de la compétition.

Toutefois, nous accepterons les paiements pour les inscriptions jusqu'au matin de la compétition. Il va sans dire que si le chèque est « dans le courrier », l'athlète devra payer les frais de compétition en argent comptant le jour de l'événement.

. Les chèques doivent être adressés à l'ordre de KARATÉ QUÉBEC.

2. Informations générales

. Tous les participants doivent porter un karatégi blanc.

3. Combat-foulard

Le combat-foulard est une nouvelle épreuve dans les compétitions de Karaté Québec et s'adresse aux jeunes de 6 à 9 ans afin de les initier aux stratégies et tactiques de combat, mais sans les risques de contact.

Déroulement

- Yuko (1 point) pour chaque foulard dérobé à l'adversaire
- Premier participant arrivant à 3 points est déclaré gagnant
- Durée de 1 minute en temps arrêté pour chaque duel
- Arrêt immédiat du combat lorsqu'un athlète tombe au sol ou pose les genoux au sol
- Chaque participant devra tourner sa ceinture pour que le nœud soit face vers l'arrière (pour empêcher qu'un jeune tire un bout de ceinture plutôt que le foulard...)

Sécurité

- Chaque jeune se verra prêter un casque pour l'épreuve
- Les dojos désirant apporter leurs casques, sont les bienvenus. Pour les participants sans casque, Karaté Québec fournira les casques pour l'événement. Les dojos sont aussi invités à se procurer leurs propres casques pour les compétitions futures.

Punition

- Les comportements suivants seront punis :
 - Catégorie 1
 - Frapper l'adversaire



- Catégorie 2
 - Tenir son propre foulard
 - Sortie du shiai (jogai)
 - Fuite du combat évidente
 - Pencher le corps excessivement vers l'avant
 - Tirer/pousser/agripper l'adversaire
- Les pénalités seront gérées avec tact. Pour la catégorie 2, un premier avertissement verbal sera donné, suivi d'un Chukoku, suivi d'un Keikoku donnant un point à l'adversaire et finalement un Hansoku pour toute autre infraction suivante. Pour la catégorie 1, le Keikoku sera directement donné au fautif avec un point à son adversaire, une infraction suivante entraînant automatiquement un Hansoku (disqualification).

. Pour avoir un bon aperçu du déroulement du combat-foulard, suivez le lien suivant :

<http://www.youtube.com/watch?v=GXA6NeP6OPM&feature=gupl&context=G2c4c55bAUAAAAAAAAAAA>

et

<http://www.youtube.com/watch?v=n088EJssXgs>

4. Division Récréative – 18 ans et plus

Cette année une division récréative pour la catégorie 18 ans et plus et détenant une ceinture noire est offerte afin de favoriser une plus grande participation des karatékas de ce groupe d'âge. Le but est d'offrir une occasion aux compétiteurs non aguerris de participer aux compétitions, mais à leur rythme et sans craindre de rencontrer des compétiteurs de niveau international. Les nouveaux participants pourront ultérieurement s'inscrire dans la catégorie élite s'ils le désirent.

Pour la première année, toutes les personnes ayant participé aux compétitions de sélection de l'équipe du Québec lors de la saison 2011-2012 ne seront pas admises dans cette nouvelle catégorie.

Les épreuves de kata et de kumite seront disponibles comme pour les autres compétiteurs.

Pour les kumite, trois (3) catégories de poids départageront les participants.

5. Directives d'arbitrage

A. Katas

Jugements :

- Enfants et adultes ceintures jaunes à bleue/mauves : jugés aux points
 - si égalité, considérer la note la plus basse; si encore égalité, considérer la note la plus haute; si encore égalité nouveau kata
- Ceintures brunes et noires 14 ans + : jugés aux drapeaux
- pas de shitei kata
- pas de repêchage
- aucun kata répété

B. Combats

Durée :

- MOINS DE 14 ANS : 1 minute et demie.
- 14 – 17 ans + AINSI QUE FEMMES : 2 minutes
- HOMMES 18 + : 3 minutes
- match médailles — F : 3 min et H : 4 min (sauf H 18-20 qui reste à 3 min)



6. Application nouveaux règlements

POUR KATAS ET COMBATS

- départager 3^e et 4^e places
- 3 médailles seulement par catégorie

ENTRAÎNEURS : Les officiels exigeront la carte d'entraîneur de ceux et celles qui sont assis sur la chaise de l'entraîneur. Aucun autre entraîneur ni compétiteurs dont ce n'est pas la catégorie ne doivent être présents près des shiais.

DEUX MÈTRES DE ZONE DE SÉCURITÉ : pas d'athlètes, de sacs d'entraînement, de bouteilles d'eau ou de pièces d'équipement ne doivent se trouver dans les deux mètres de la zone de sécurité qui bordent les carrés de tatamis. L'arbitre doit pouvoir se déplacer sans encombre.

7. Protections obligatoires pour le kumite

- Protecteur buccal
- Coquille
- Protège-buste pour les femmes
- Gants de deux couleurs
- Protèges-pieds et tibias de deux couleurs
- Ceintures rouges et bleues.
- Le plastron est fortement recommandé

8. Port du plastron

Compétitions participatives

Le port du plastron n'est pas obligatoire, mais **recommandé** pour les 10-17 ans.